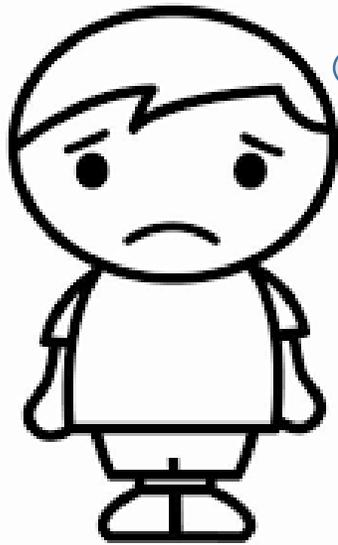


De l'école élémentaire à la SEGPA



Mon projet d'orientation
étape par étape.

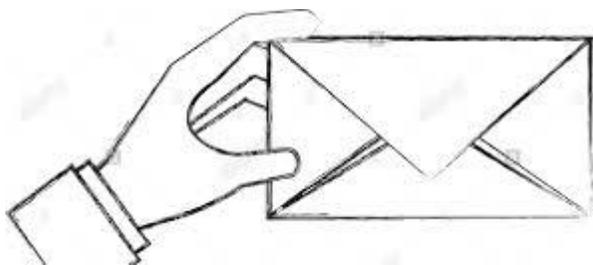
Au départ



*On dit de moi que j'ai des
difficultés graves et durables.*

Au CM1

En cm1, l'école donne un courrier à ma famille , peut-être un dossier va être monté pour moi.



Nous le savions, cela fait des années que tout le monde veut m'aider.

En attendant, on adapte mon travail.

Au début du CM2, avant la Toussaint.



Au début du cm2, je passe des évaluations.

Mon enseignant m'a inscrit dans le tableau de repérage.

Toujours au CM2, avant Noël.

Ensuite, tous ensemble, nous constituons un dossier complet : d'un bilan psychologique, d'un dossier pédagogique, des évaluations, et de tout ce qui peut permettre de bien me connaître.

Il sera étudié pour savoir si la segpa est la réponse à mes difficultés.

Mes parents ont été informés et rassurés; ils savent que c'est pour une pré-orientation, ils peuvent contacter la segpa de secteur ou la CDOEA pour poser leurs questions.

Et ils auront toujours le choix.



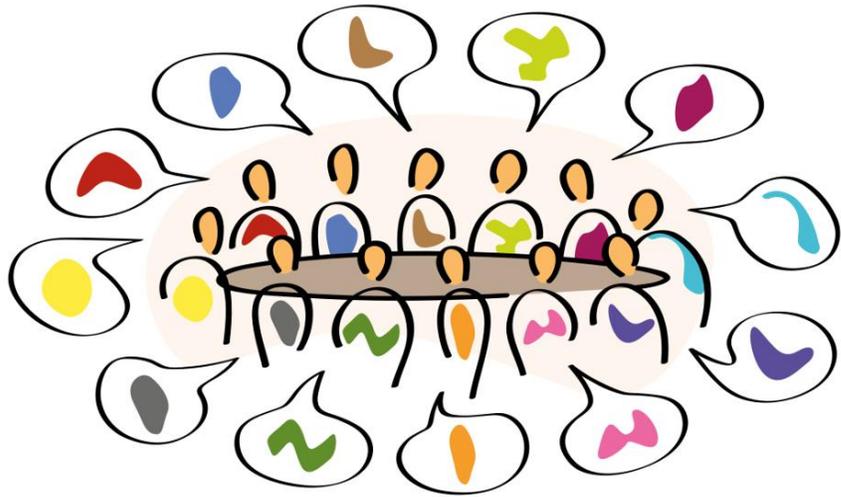
Entre Janvier et Mars

Mon dossier est étudié alors en commission technique où sont présents un directeur d'école, un Inspecteur de l'Education Nationale, un psychologue scolaire, un médecin, un assistant social, un directeur de SEGPA, et un coordonnateur de la CDOEA. Ensemble, ils émettent un avis favorable, réservé ou défavorable sur chaque dossier.

Mes parents et moi-même sommes invités à nous présenter et à poser nos questions lors de cette sous-commission.



Au mois de Mai.

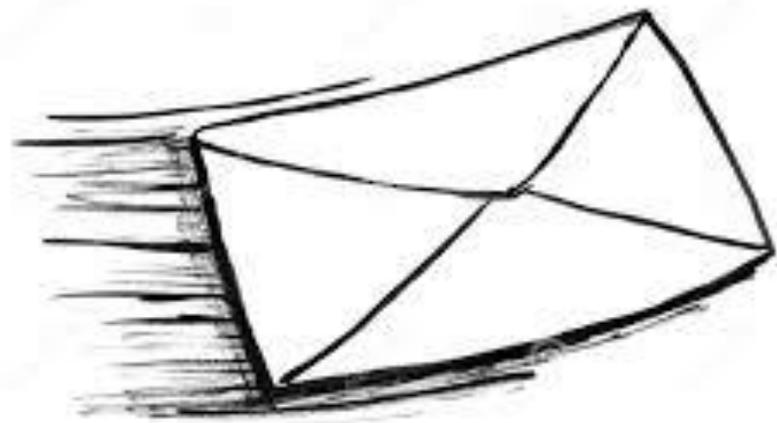


La commission plénière de Mai se compose de 21 membres.

Elle entérine ou révisé les propositions des sous-commissions.

Elle statue sur les dossiers avec un avis réservé.

En Mai, à la suite de la commission plénière.

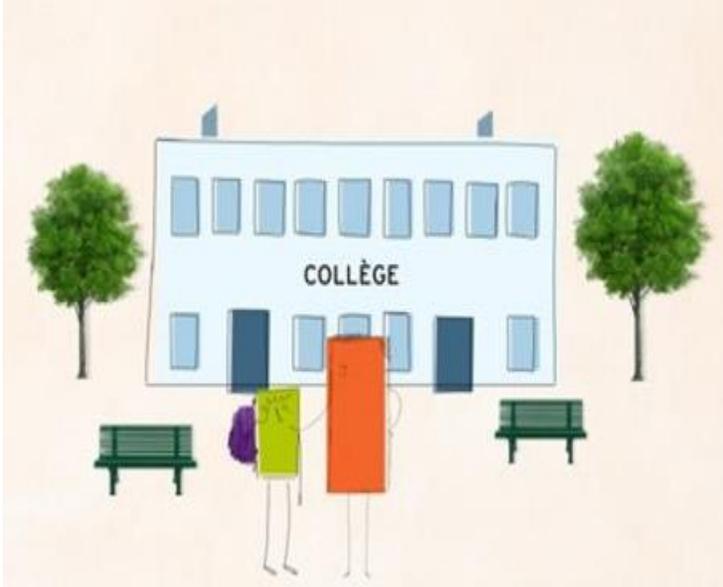


Ma famille reçoit un courrier de la CDOEA.

Si l'avis est favorable, je suis pré-orienté en 6^{ème} SEGPA.

Nous pouvons accepter ou faire appel de la décision.

L'année de 6^{ème} en SEGPA



A la fin de la 6^{ème}, mon dossier est étudié.

Soit je continue mon cursus en SEGPA, mon orientation est alors confirmée.

C'est ce qui arrive le plus souvent.

Soit je retourne en 5^{ème} ordinaire, ou alors une autre orientation est proposée.

Ma famille peut accepter ou refuser.